

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



## METEO

Il est tombé de 35 à 70 mm cette semaine en Haute-Saône.

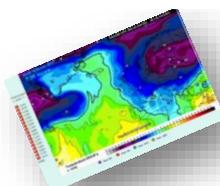
Depuis le retour des pluies il y a un mois, il est tombé de 130 à 180 mm.

La semaine à venir sera encore humide. Un temps plus sec pourrait s'installer à partir du 2 novembre.

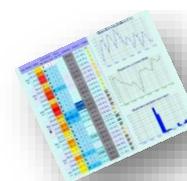
### Prévisions saisonnières



### Modèles



### Pluie et températures Gray



## 2020 – pluviométrie et températures



POSTE	2020		70		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	4,6	22,6	4,4	36,0	4,3	31,0	4,8	20,6	4,0	31,8
Février	7,6	69,8	7,5	102,4	7,3	83,0	7,5	72,2	7,3	99,8
Mars	7,9	52,4	7,5	84,2	7,4	64,0	7,8	57,4	7,2	85,4
Avril	13,8	39,5	13,0	33,8	12,7	24,5	14,5	20,2	12,7	19,0
Mai	15,0	76,9	14,4	132,7	14,1	99,0	14,9	121,1	14,0	107,8
Juin	18,0	82,4	17,6	91,8	17,5	82,5	17,7	108,8	17,3	146,6
Juillet	21,1	12,4	20,6	16,7	20,2	21,9	21,2	16,0	20,0	19,0
Août	22,2	62,0	21,9	47,1	21,6	69,5	22,1	85,5	21,4	30,6
Septembre	18,0	83,8	17,8	70,1	17,4	59,1	18,2	47,6	17,4	76,1
Octobre	11,4	93,2	11,0	114,4	11,2	90,8	11,1	87,6	11,0	93,2
Novembre										
Décembre										
<b>Total</b>	<b>14,0</b>	<b>595,0</b>	<b>13,6</b>	<b>729,2</b>	<b>13,4</b>	<b>625,3</b>	<b>14,0</b>	<b>637,0</b>	<b>13,2</b>	<b>709,3</b>



## COLZA

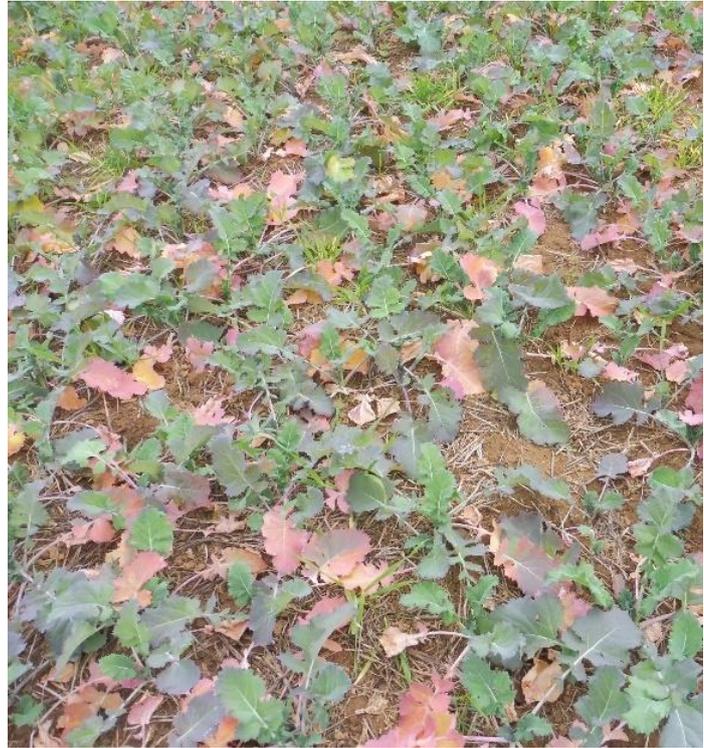
### Stades et état des cultures

Les colzas poussent doucement.

*Beau colza associé*



*Les colzas ont pompé tout l'azote !*



*Carence sévère en phosphore. C'est la première fois que l'agriculteur ne met pas de fumier avant le semis de ses colzas.*



## Insectes

Les **grosses altises** sont toujours actives dans quelques parcelles. Des dégâts de nutrition sont observés dans des parcelles semées un peu tard et situées dans des zones à risque (voir photos).

*Des galeries de larves d'altises sont visibles dans une seule parcelle*



*Nous avons mis en place les premiers Berlese sur quelques parcelles stratégiques afin de voir l'évolution des infestations jusqu'au printemps.*



*Voici des petits colzas qui mériteront un insecticide dès que la météo le permettra*



Vous pourrez mettre en œuvre les [Berlese](#) aux alentours du 1<sup>er</sup> novembre (voir photo)

- L'objectif est de poser les pieds de colza sur une grille, sur un récipient dans lequel on récupérera les larves.
- Nous ne mettons pas de liquide pour récupérer les larves, c'est beaucoup plus facile à trier.
- Prélever entre 5 et 10 plantes consécutives.
- Enlever les feuilles vertes.
- Placer le dispositif dans un lieu à 20 degrés.
- Attendre 10 jours pour observer ce qui est tombé dans le récipient (prévoir une loupe !).

Le vol de **charançon du bourgeon terminal** (*Ceutorhynchus picipitarsis*) est en cours (voir tableau des captures).

Le pic de vol doit être atteint.

On trouve des piqures de *Baris* et un seul pied avec les premières pontes de charançons du bourgeon terminal.

Après avoir observé beaucoup de **petits** pieds de colza, les piqures restent actuellement rares.

Piqures de *baris* ...



... en déterrants le pied, on trouve l'adulte sur le pivot du pied de colza

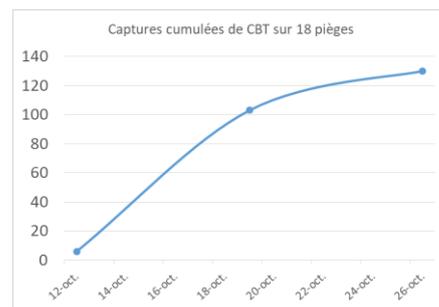


Œufs de charançons – 26-10-2020



## Captures de CBT sur le réseau 70

Commune	Variété	Date semis	12-oct	19-oct	26-oct
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	HARPEGE	04/08/2020	2	11	3
BONBOILLON	DK EXCITED - FELICIANO KWS	17/08/2020	0	5	20
CHOYE	FELICIANO KWS	23/08/2020	0	3	
CUGNEY	AVIRON TEMPO ADDITION	16/08/2020	0	2	0
FLEUREY-LES-LAVONCOURT		17/08/2020	0	5	15
FRANCOURT		12/08/2020	0	18	9
HUGIER	DK EXCITED - FELICIANO KWS	27/08/2020	0	0	33
HUGIER 2	FELICIANO KWS	25/08/2020	0	0	3
MONT-SAINT-LEGER	AMAZZONITE - MAMBO	17/08/2020	0	18	0
MONTCOURT	FELICIANO KWS	20/08/2020		8	16
PESMES	LG AMBASSADOR	20/08/2020	0		2
PORT-SUR-SAONE	addition, expansion, athlétic 1/3 3	20/08/2020	0	0	3
RIOZ	RGT QUIZZ	30/08/2020	4	15	
VALLEROIS-LE-BOIS	TREZZOR	29/08/2020	0	0	14
VELESME-ECHEVANNE	LG AVIRON	25/08/2020	0	0	3
VILLERS LE SEC	FELICIANO KWS	27/08/2020		5	
VILLAFANS	HARPEGE	27/08/2020	0	3	8
	<b>Somme</b>		<b>6</b>	<b>93</b>	<b>130</b>



## Conseil

Ne pas stresser si vous n'avez pas fait de traitement, les colzas sont sains et globalement développés et le vol reste plutôt modeste et tardif.

**Un traitement est à prévoir sur petits colzas avec une pyréthrianoïde classique quand les conditions météo seront idéales.**

### Raisonnement des interventions et stratégies possibles

	Au pic de vol des charançons, aux alentours du 01/11	Aux alentours du 15 novembre
<p><b>Gros colza</b> dans zone sans problèmes grosses altises</p> 	Impasse	<p>Impasse si moins de 5 larves par plante</p> <p>Ou</p> <p><a href="#">BORAVI WG</a> 1 à 1.5 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> Optima 0.1%</p> <p>Si plus de 5 larves par plante</p>
<p><b>Petit colza</b> sans dégâts de grosses altises</p> <p>Ou</p> <p><b>Gros colza</b> dans zone avec risque grosses altises</p>	<p>Pyréthrianoïde classique et pas chère homologuée sur CBT type <a href="#">Lambda-Cyhalothrine</a></p> <p>(les efficacités sont encore correctes en Haute-Saône donc les charançons ne doivent pas encore être trop résistants)</p>	<p>Impasse si moins de 5 larves par plante</p> <p>Ou</p> <p><a href="#">BORAVI WG</a> 1.5 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> Optima 0.1%</p> <p>Si plus de 5 larves par plante</p>
<p><b>Petit colza</b> avec beaucoup de dégâts de grosses altises</p> 	<p>Pyréthrianoïde classique et pas chère homologuée sur CBT type <a href="#">Lambda-Cyhalothrine</a></p> <p>(les efficacités sont encore correctes en Haute-Saône, les charançons ne doivent pas encore être trop résistants)</p>	<p><a href="#">BORAVI WG</a> 1.5 kg/ha + <a href="#">Neutral</a> Optima 0.1%</p> <p>On verra ensuite au printemps s'il faut encore investir dans des insecticides.</p>

**Pour toutes les interventions insecticides, laissez des témoins non traités !**



## Stades et état des cultures

Les semis sont quasiment terminés.

*Chevignon semé le 23/10 sous couvert de luzerne – 2-3 f*



*Mélange de blé semé le 15/10 sous couvert de mélange de légumineuses – levée en cours*



*Chevignon semé le 14/10 – il pointe*



## Pucerons - cicadelles

Quelques rares aptères peuvent être observés sur semis de fin septembre en cherchant longtemps.

Rien sur parcelles à 1 feuille semées le 9/10.

A cette date et compte tenu des conditions météo observées depuis le retour des pluies, le risque est nul.

Le risque est actuellement faible.

**L'impasse insecticide est possible sur blé cet automne.**

## Désherbage blé

Pour rappel, les programmes désherbage racinaires d'automne ont un certain coût !

**Pour faire des économies**, réserver ces programmes aux parcelles sales, aux parcelles dans lesquelles vous avez pu observer des levées importantes de graminées pendant la première quinzaine d'octobre.

 **Attention** l'utilisation des produits à base de **prosulfocarbe** est réglementée. Vous pouvez visualiser sur ce site, <https://cartoklik.syngenta.fr/quali-cible/#/carte> , si votre parcelle est proche d'une culture non cible.

Les spécialités type **DEFI**, **TROOPER**, **CONSTEL**, **MAMUT** peuvent être positionnées à tous les stades : prélevée ou 1 feuille et plus.

**FOSBURI** est à appliquer à partir du stade 1 feuille (réglementaire), son homologue **BATTLE DELTA** est autorisé en prélevée.

**Sur les premiers semis** de fin septembre non dés herbés et sur zones ou parcelles très infestées de Vulpins ou Raygrass, prévoir des mélanges du type :

**FOSBURI** 0.3 à 0.5 L/ha + **Kalenkoa** 0.5 L/ha + Huile 1% + SAM 1% au stade 1.5 à 2 feuilles

### Sur les zones de captage :

- Les spécialités à base de **chlortoluron** comme **CONSTEL**, ou à base de DFF comme **MAMUT** sont à éviter.
- Si très peu de graminées, opter pour un désherbage de printemps.

## Critères de reconnaissance des graminées

Voir bulletin Agrosaône N°34



## ORGE d'HIVER

### Semis

Les semis de fin septembre sont au stade 3f.  
Les semis du 9/10 sont au stade 1 f.  
Les semis du 15/10 pointent.

*Orge de blé semée le 22/09, 3 f – début tallage*



*Orge de blé semée le 9/10, 1 f*



### Désherbage Orge

*Levée de vulpins dans cette orge du 22/09, 3 f – elle a été désherbée*



## Pucerons - cicadelles

Le risque est actuellement faible.

Voir paragraphe blé.

**Il faut encore surveiller les pucerons sur les rares parcelles d'orges non tolérantes à la JNO semées avant le 23/09.**

## Zabre

Les premiers dégâts occasionnés par les larves de [zabre](#) sont visibles dans quelques parcelles d'orge semées fin septembre. Pas d'observations faites sur semis de la mi-octobre.

Ces symptômes s'observent en général dans les céréales précédant blé. Les fortes attaques restent heureusement rares mais c'est la seconde année que ce ravageur fait parler de lui en Haute-Saône.

Quelques spécialités à base de [deltaméthrine](#) sont homologuées sur zabre pour traitement en végétation.

Si besoin, passer le soir avec 400 litres d'eau / ha. **Laisser des témoins !**

Les larves de zabre mangent les premières orges. On voit les feuilles "machouillées" au-dessus de leur galerie



Les larves de zabre emmènent les feuilles sous terre



La larve mesure pour l'instant 10 mm. Elles vont se nourrir jusqu'en avril - mai 2021 avant qu'elle ne se nymphose et ne se transforme en adulte. Elles mesureront alors 35 mm !



La moitié des pieds ont été détruits dans cette zone et ce n'est pas terminé... Une fois que les larves ont mangé toutes les céréales dans une zone, elles se déplacent





## ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

### Conseil :

L'investissement doit être minimum au cas où des conditions météo très défavorables (forte humidité, fort gel précoce) détruisent les orges de printemps :

- semer des semences de ferme de la variété RGT Planet (la moins malade)
- semer épais aux alentours des 400 grains / m<sup>2</sup>
- ne pas désherber à l'automne avec les herbicides racinaires : problèmes de phytotoxicité qui peuvent sensibiliser au gel et traitement non rentabilisé (voir graphique ci-dessous).
- détruire chimiquement toutes les levées et semer en perturbant au minimum le sol. Un passage de glyphosate avant semis permettra cette année de détruire toutes les graminées nuisibles.



## POIS d'HIVER

Le pois peut être semé en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axtor](#) sans retoucher le sol.

### Semis

Une période sèche est annoncée pour la première quinzaine de novembre.

L'implantation reste l'étape clé de l'itinéraire technique du pois d'hiver

Auteur : Bastien Remurier (b.remurier@terresinovia.fr) - Modifié le : 19 oct. 2020



Une culture compatible avec de nombreux sols

Le pois d'hiver s'adapte à de nombreux sols et réserves hydriques. Son cycle précoce en fait une culture de choix pour assoler ses céréales dans les sols superficiels.

Eviter en revanche les sols séchant, les argiles lourds et les limons battants hydromorphes, moins propices au développement des pois et de leurs nodosités.

Afin d'assurer un développement optimal du système racinaire et des nodosités, le pois doit bénéficier d'un sol aéré sur 15-20 cm. Le pois d'hiver se sème entre 3-5 cm de profondeur, à des écartements de 12 à 35 cm.

Des densités de semis revues à la baisse dans les limons !

L'analyse des résultats issus d'un réseau d'essais multilocal de 2014 à 2019 dans divers contextes pédoclimatiques a permis de faire évoluer la densité en sols limoneux. Elle a été revue à la baisse pour un meilleur optimum technico-économique. Cette conclusion s'appuie sur la performance technique (rendements) et sur une analyse économique considérant le coût des semences et le prix du pois. Cette évolution des conseils prend en compte la meilleure capacité des variétés de pois d'hiver actuelles à ramifier, permettant des effets de compensation notables en sols limoneux. Les conseils de densité des autres sols ne changent pas :

	Sol limoneux 60 à 70 graines/m <sup>2</sup>	Sol argileux ou caillouteux 80 à 90 graines/m <sup>2</sup>	Sol de craie 115 graines/m <sup>2</sup>
PMG 170g	102 à 120 kg/ha	136 à 153 kg/ha	176 kg/ha
PMG 200g	120 à 140 kg/ha	160 à 180 kg/ha	230 kg/ha
PMG 220g	132 à 154 kg/ha	176 à 198 kg/ha	253 kg/ha

**Attention à ne pas sur-densifier !** De nombreux retours terrain montrent que cette pratique est assez courante même en semences certifiées avec des semis dépassant parfois les 120 grains/m<sup>2</sup> hors secteur crayeux. La surdensité des pois a pour conséquence d'augmenter les risques de maladies, de compétition (P, K, eau, etc.) et augmente le coût des semences ou déprime d'un potentiel moins assuré. En cas d'utilisation de semences fermières, il est recommandé de réaliser un test de germination au préalable afin de définir si une augmentation de la densité est justifiée.

Semer sur sol ressuyé et pas trop tôt



Le pois doit être levé, mais pas trop développé à l'arrivée des premières gelées afin de pouvoir résister correctement au froid. Un semis trop précoce rend le pois, alors plus développé, plus sensible au froid et aux maladies. Un semis en première quinzaine de novembre est idéal.

En cas de pluviométrie importante et de sols non ressuyés, il est préférable d'attendre afin d'éviter de semer dans de mauvaises conditions, pénalisant la levée et la mise en place des nodosités. Les pois d'hiver peuvent se semer jusqu'au 1er décembre si nécessaire. A l'extrême, le report du semis au printemps est possible et une pénalité du potentiel de rendement sera à prévoir, de l'ordre de -7 q/ha par rapport à une variété de printemps semée à cette même date.

Un sol nivelé pour faciliter la récolte

Excepté dans les limons (risque de battance), le roulage au plus près du semis avant le désherbage est recommandé. Ce passage permet de limiter les risques de phytotoxicité, de niveler le sol et d'enfoncer les cailloux pouvant gêner la future récolte. Si cela n'est pas possible, effectuer ce roulage en sortie d'hiver en visant le stade 3-4 feuilles du pois. Cette pratique est cependant plus à risque, car le rouleau peut blesser les jeunes plantules, favorisant l'installation de maladies.

### Désherbage

Voir bulletin Agrosaône N°33



## FEVEROLE d'Hiver

La féverole peut être semée en remplacement de colza désherbé avec [Colzor trio](#) ou [Axter](#) sans retoucher le sol. Un temps plus sec pourrait s'installer à partir du 2 novembre.

### Semis

Une période sèche est annoncée pour la première quinzaine de novembre.

#### DATE DE SEMIS

La période de semis optimale s'étend de mi-octobre à mi-novembre. Les plantes doivent être levées avant les fortes gelées. A l'inverse, un semis trop précoce favorise aussi le gel et les maladies.

Semer profond à environ 8 cm.

#### DENSITÉ DE SEMIS

	Densité de semis (grains/m <sup>2</sup> )
Sols limoneux	20-25
Sols argileux ou caillouteux	30

Si un roulage est prévu, le faire après le semis et avant l'application de l'herbicide de prélevée afin de ne pas rompre le film.



### Désherbage

Voir bulletin Agrosaône N°33

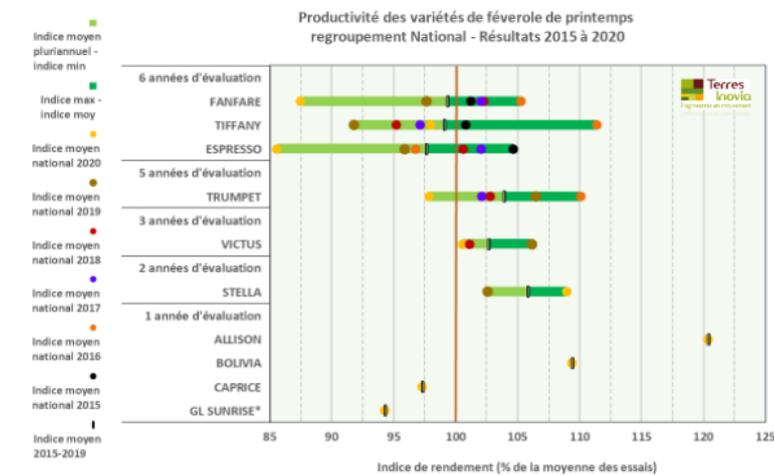


## FEVEROLE de PRINTEMPS

Résultats d'essai 2020 ([cliquez](#)).

### Féverole de printemps 2020 Regroupement national

#### 2 - Productivité nationale de 2015 à 2020



(X/X) = nombre d'essais où indice rendement > 100 ; la longueur des barres illustre la variation de l'indice moyen de la variété selon les années ; plus la barre est longue, plus la variété est irrégulière ; \*fleurs blanches



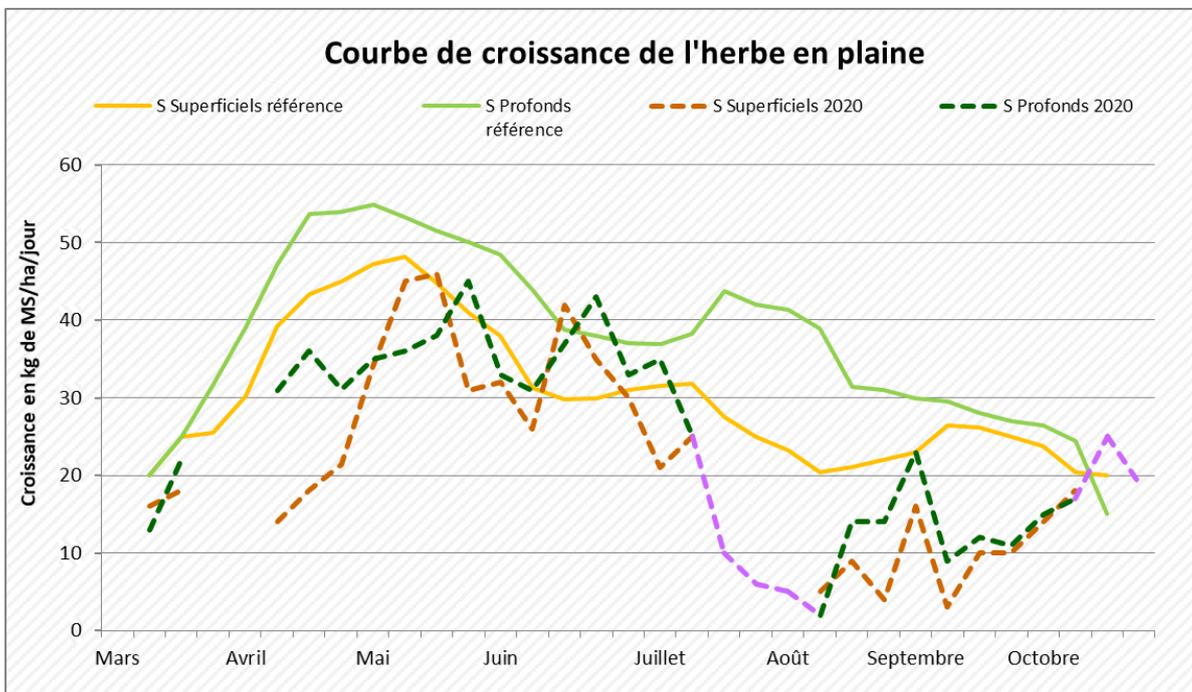
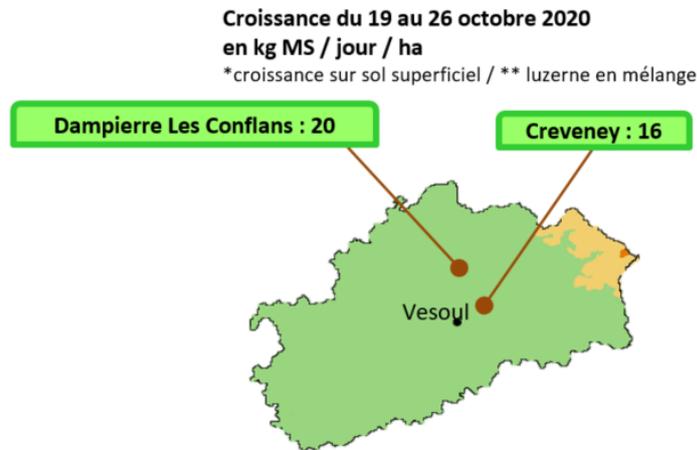
## CALENDRIER D'EPANDAGE

Calendrier des interdictions en zone vulnérable			Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Cultures	Types de fertilisant	type						
Soils non cultivés	Tous	1,2,3						
Cultures d'automne sauf colza	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
colza d'automne	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Culture de Printemps précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1		a	a	a	a	a
	autres Fumiers	1	b	b	b	b	b	b
	Lisier, fiente, boues	2	b	b	b	b	b	b
	Engrais minéraux	3	2					
Culture de Printemps NON précédée de CIPAN ou Dérobée	Fumier compact, compost	1				4	4	4
	autres Fumiers	1						
	Lisier, fiente, boues	2						mais
	Engrais minéraux	3						
Prairies de plus de 6 mois	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2			3	3	3	3
	Engrais minéraux	3						
cultures maraîchères	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
vergers, pépinières forestières, horticoles et ornementales	Fumiers, compost	1						
	Lisier, fiente, boues	2						
	Engrais minéraux	3						
Vignes	Fumiers, compost	1	c	c				
	Lisier, fiente, boues	2	d	d	d	d	d	
	Engrais minéraux	3						
autres cultures pérennes, porte-graines	Tous	1,2,3						

- a : L'épandage est possible sur la CIPAN ou la dérobée si elle n'est pas détruite durant au moins 20 j après l'épandage
  - b : Les effluents peuvent être épandus durant les 15 j précédant l'implantation de la CIPAN et jusqu'à 20 j avant sa destruction
  - a et b : Le total des apports avant et sur CIPAN est limité à 40kg d'azote efficace par hectare, sur dérobée à 70 kg
  - c : l'épandage est possible après les vendanges
  - d : l'épandage d'effluents viti-vinicoles est autorisé après les vendanges
  - 2 : Un apport d'engrais à l'implantation de la culture dérobée est autorisé sous réserve de calcul de la dose prévisionnelle d'azote pour la culture dérobée dans le plan de fumure
  - 3 : L'épandage des effluents peu chargés est autorisé dans cette période dans la limite de 20 kg d'azote efficace/ha sur prairies et 50kg jusqu'au 31 août sur culture
  - 4 : L'épandage, dans le cadre d'un plan d'épandage, de boues de papeteries ayant un C/N supérieur à 30 est autorisé dans ces périodes, sans implantation d'une CIPAN ou d'une culture dérobée, sous réserve que la valeur du rapport C/N n'ait pas été obtenue à la suite de mélange de boues issues de différentes unités de production
- Les périodes d'interdiction ne s'appliquent pas à l'irrigation, à l'épandage de déjections réalisé par les animaux eux mêmes, aux cultures sous abris, aux compléments nutritionnels foliaires, à l'engrais minéral phosphaté NP-NPK localisé en ligne au semis des cultures d'automne dans la limite de 10 kg de N/ha.
- Les prairies de moins de six mois entrent, selon leur date d'implantation, dans la catégorie des cultures implantées à l'automne ou au printemps. Il est interdit d'épandre sur sol enneigé et d'épandre des effluents liquides ou des engrais sur sol gelé en surface ou pris en masse.
- L'épandage de tous les fertilisants azotés est interdit en zone vulnérable sur les sols détremés et inondés.
- L'épandage des engrais minéraux azotés est interdit en zone vulnérable à moins de 2m des berges des cours d'eau et sur les bandes enherbées
- L'épandage des fertilisants azotés de types I et II est interdit en zone vulnérable à moins de 35m des berges de cours d'eau; cette limite est réduite à 10 m lorsqu'une couverture végétale permanente de 10 m et ne recevant aucun intrant est implantée en bordure du cours d'eau.



Il y a encore de l'herbe à pâturer ! Attention au chargement pour limiter le piétinement par endroits.



Ces croissances sont calculées en plaine en Franche-Comté.

En violet les croissances mesurées uniquement en Haute-Saône.

Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – [margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr](mailto:margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr)

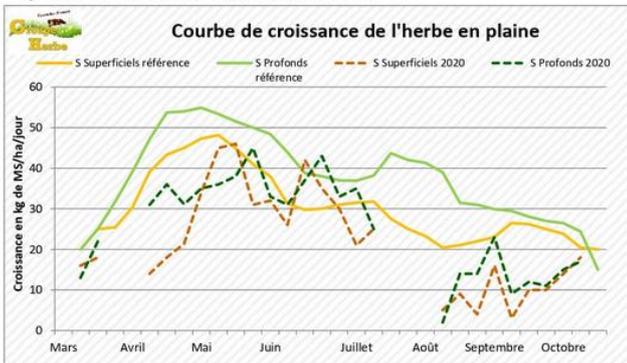
**PATURAGE : UNE ANNEE COMPLIQUEE...**



Entre craintes de sécheresse printanière et périodes très favorables au pâturage, les prairies Franc-Comtoises ont connu de nombreux soubresauts. Froid tardif (gelées jusqu'au 15 avril en plaine), sec printanier durant six semaines, bonnes croissances durant deux mois (mai-juin) avant de subir une sécheresse estivale accentuée par des températures rarement observées dans nos contrées. Le retour de l'humidité des sols depuis fin septembre est bien tardif pour compenser les faibles croissances 2020.

Une trêve bien involontaire est venue perturber les enregistrements de croissance sur le terrain en raison du confinement lié à l'épisode sanitaire du Covid à compter du 16 mars.

**Synthèse des courbes de croissance :**



**En plaine**, la croissance affiche un pic modéré seulement à partir de la mi-mai. Les précipitations régulières confèrent des variations de croissance identiques entre sols superficiels et sols profonds. Les récoltes de foin précoces ont permis assez tôt un complément du pâturage par la mise au regain. A la reprise des mesures d'herbe mi- août, les croissances sont nulles, voire très faibles sur des prairies desséchées. Peu d'évolutions malgré un faible reverdissement suite aux précipitations trop éphémères de fin août et une croissance qui ne dépassera pas 20 kg en moyenne sur l'automne.

**Un déficit d'herbe global sur la saison :**

Au regard des moyennes enregistrées (référence courbes de croissance 2008-2017 en Franche-Comté), la campagne de pâturage 2020 présente des croissances pénalisées de - 25 à - 36 % selon les secteurs et les types de sol. A noter que les prairies sur sols profonds sont plus impactées en lien avec un assèchement de surface plus marqué en sols argileux qui présentent également un temps de réponse des repousses plus long après précipitations. Le système racinaire prairial essentiellement situé dans un horizon de 5 à 15 cm ne permet pas d'aller chercher l'eau plus en profondeur.

Type de sol	PLAINE		PLATEAUX		MONTAGNE
	Superficiel	Profond	Superficiel	Profond	Tous types
<b>Ecart de croissance d'herbe 2020/moyennes 2008-2017</b>	<b>-33%</b>	<b>-35%</b>	<b>-25%</b>	<b>-36%</b>	<b>-36 %</b>

**Une équipe de conseillers et d'éleveurs mobilisés.**

Pour contribuer à la parution hebdomadaire de la météo de l'herbe, les conseillers de plusieurs organismes se rendent toutes les semaines sur le terrain. Merci aux agents de Conseil Elevage 25/90, EVAjura, GénIAtest Conseil Elevage, Interbio, Chambres d'Agriculture 39 ; 70 ; 25/90, et aux exploitants qui mettent à disposition leur pâturage pour y effectuer des mesures de croissance avec l'herbomètre. Rendez-vous en 2021 pour la prochaine saison de pâturage.





## Les vidéos de la semaine

**UNE JOURNÉE À LA FERME DE FRÉDÉRIC THOMAS (1/2) - [cliquez](#)**



**DES ANIMAUX DANS UNE FERME CÉRÉALIÈRE - FRÉDÉRIC THOMAS 2/2- [cliquez](#)**



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône  
17 quai Yves Barbier - BP 20189  
70004 VESOUL  
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

**Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...**



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

